

RESOLUTIONS

de l'Assemblée générale ordinaire de PERROT DUVAL HOLDING S.A.

du jeudi 28.09.2023

132'749 actions sur 193'932 étaient représentées lors de cette Assemblée.

L'Assemblée a

- 1.1 approuvé le rapport de gestion 2022/2023, les comptes consolidés 2022/2023 et les comptes statutaires à la majorité de 130'809 voix (zéro abstention, 1'940 oppositions)
- 1.2 approuvé – de manière consultative – le rapport de rémunération de l'exercice 2022/2023 à la majorité de 130'639 voix (zéro abstention, 2'110 oppositions)
2. approuvé à la majorité de 129'329 voix (zéro abstention(s), 3'420 opposition(s)), la répartition des réserves issues d'apports en capital et du report au bilan au 1^{er} mai 2023.
3. donné décharge au Conseil d'administration pour sa gestion à la majorité de 31'877 voix (zéro abstention, 1'920 oppositions) des actions représentées par des administrateurs et par des organes de la société n'ont pas pris part au vote,
- 4.1 élu individuellement au Conseil d'administration pour une durée de fonction d'un an ou jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire
 - 4.1.1 Me Luca Bozzo, à la majorité de 130'799 voix (zéro abstention(s), 1'950 opposition(s))
 - 4.1.2 M. Yves-Claude Aubert, à la majorité de 130'799 voix (zéro abstention(s), 1'950 opposition(s))
 - 4.1.3 M. Nicolas Eichenberger, à la majorité de 130'779 voix (zéro abstention(s), 1'970 opposition(s))

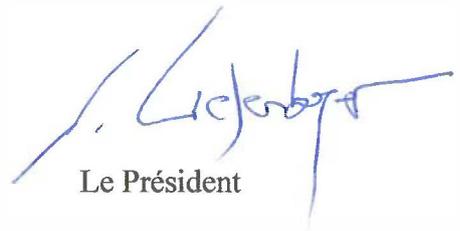
- 4.2 élu individuellement à la Présidence du Conseil d'administration pour une durée de fonction d'un an ou jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire à la majorité de 13'779 voix (zéro abstention(s), 1'970 opposition(s))
- 4.3 élu individuellement au Comité de rémunérations pour une durée de fonction d'un an ou jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire
- 4.3.1 Me Luca Bozzo, à la majorité de 130'799 voix (zéro abstention(s), 1'950 opposition(s))
- 4.3.2 M. Yves Aubert, à la majorité de 130'799 voix (zéro abstention(s), 1'950 opposition(s))
- 4.4 élu M. Pierre-Cots, à l'unanimité de 132'749 voix (zéro abstention(s), zéro opposition(s)) comme représentant indépendant pour une durée de fonction d'un an ou jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire.
- 4.5 élu KPMG S.A., Neuchâtel, à l'unanimité de 132'749 voix (zéro abstention(s), zéro opposition(s)) comme organe de révision des comptes statutaires et consolidés pour l'exercice 2023/2024.
- 5.1 approuvé, à la majorité de 130'809 voix (zéro abstention(s), 1'940 opposition(s)), pour la rémunération du Conseil d'administration un montant brut global maximal de CHF 100'000.— pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2023 à l'Assemblée Générale ordinaire 2024.
- 5.2 approuvé, à la majorité de 119'189 voix (11'600 abstention(s), 1'960 opposition(s)) pour la rémunération de la direction du Groupe un montant brut global maximal de CHF 800'000.— pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2023 à l'Assemblée Générale ordinaire 2024.
- 6.1. approuvé, à la majorité de 129'929 voix (zéro abstention(s), 2'820 opposition(s)) une marge de fluctuation de 67'246 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur de CHF 50.-- chacune de CHF 6'724'600.-- (limite inférieure) à CHF 10'086'900.-- (limite supérieure)

- 6.2 approuvé, à la majorité de 130'639 voix (zéro abstention(s), 2'110 opposition(s)) la modification des articles 9, 11, 11bis, 12, 14, 15, 17, 17bis, 17ter, 18 et 34 des statuts.
- 6.3 approuvé, à la majorité de 130'849 voix (zéro abstention(s), 1'900 opposition(s)) la modification des articles 19, 19bis, 20, 21, 22 et 23 des statuts.

Genève, le 28 septembre 2023



Le Secrétaire



Le Président